

Date : 24/03/2023

De la part de la Direction de la communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

L'usine de dépollution des eaux usées de Grand Chambéry produit désormais du gaz vert.



L'usine de dépollution des eaux usées de Grand Chambéry (UDEP) collecte la majeure partie des eaux usées du territoire. Le traitement de ces eaux génère des boues qui contiennent des matières organiques pouvant être valorisées sous forme de gaz.

Dans le cadre de son action en faveur de la transition écologique et énergétique, et afin d'optimiser la valorisation énergétique de ces boues, Grand Chambéry a entrepris en janvier 2022 la construction d'une unité de purification de biogaz sur le site de l'UDEP. Cette purification permet aujourd'hui d'injecter du biométhane directement dans le réseau de distribution du gaz naturel. Après une phase de test, cette unité de traitement est entrée en fonctionnement établi le 14 mars 2023.

Le passage de la production d'électricité à la production de gaz vert

A) Un choix de sobriété énergétique

L'unité de purification de biogaz vient en remplacement d'un dispositif de cogénération qui produisait jusqu'alors de l'électricité et de la chaleur.

L'énergie produite à partir des boues et graisses est un gaz vert 100% renouvelable.

GRAND CHAMBERY

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 Chambéry cedex - 04 79 96 87 35



grandchambery.fr



grandChambery



grandChambery



grandchamberyofficiel



grandchambery

Cette évolution s'inscrit dans la trajectoire d'adaptation au changement climatique en :

- produisant une énergie locale 100% renouvelable,
- valorisant une ressource locale et une infrastructure existante,
- participant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- diminuant les tonnages de déchets à traiter,
- réduisant le recours aux énergies fossiles : Une fois transformée, 1 tonne de boues équivaut à 2000 l de diesel, ou 2000 l de fuel.

Le nouvel équipement contribue aux objectifs du plan climat air énergie territorial (PCAET) 2020 – 2025 qui est la feuille de route de la transition écologique du territoire. Stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble des enjeux climat, air, énergie autour de plusieurs axes : la réduction des gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, l'amélioration de la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables.

A Grand Chambéry, ce plan a été adopté en décembre 2019 pour la période 2020/2025. Il constitue la solution locale aux défis du changement climatique avec un objectif ambitieux de réduire de 17% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 et de 29% d'ici 2030.

La mise en service de cette unité d'injection de biométhane permet déjà une baisse de 3 points par rapport à cet objectif de 17% d'ici 2025.

B) Un choix qui s'inscrit dans une logique économique déterminante

Cette réalisation représente pour Grand Chambéry un investissement total de plus de 3 millions d'euros HT subventionné à hauteur de 1,4 millions d'euros par l'Agence de l'eau dans le cadre du plan France relance.

Le retour sur investissement est estimé entre 3 et 4 ans et est deux fois supérieur au gain généré par la cogénération.

La nouvelle unité optimise encore le potentiel énergétique offert par le traitement des eaux usées. Il y a très peu de perte en ligne, la valorisation du biogaz en biométhane offre un rendement de 99,3%, ce qui est deux fois supérieur à la cogénération.

La rentabilité est également bien supérieure à la cogénération du fait des tarifs de rachat du biométhane par GRDF.

50% des bénéfices dégagés permettront le financement direct de projets de transition écologique du territoire de Grand Chambéry.

Le biométhane dans notre quotidien

En 2023, Grand Chambéry a prévu l'acquisition de 15 bus BIOGNV (roulant au gaz naturel), afin de renouveler la flotte du réseau Synchro bus. Ces nouveaux bus utilisent le gaz naturel comme carburant, participant à la diminution d'émission de particules fines et réduisant la dépendance aux énergies fossiles.

Injecté dans le réseau de distribution, le biométhane permet d'alimenter **1 000 foyers** par an en chauffage, soit environ **2 500 habitants**.


Elle fournit la station BioGNV (Gaz Naturel pour Véhicules) de Bissy, ouverte à tous, véhicules légers et poids lourds, où s'alimente les camions de collecte BIOGNV de la direction des déchets de Grand Chambéry.

GRAND CHAMBERY

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex – 04 79 96 87 35

24 mars 2023 - page 2/3



Grand Chambéry un territoire pionnier

Grand Chambéry s'inscrit comme un territoire pionnier pour la production de biogaz à partir des boues d'épuration :

Ce nouvel équipement fait partie des quelques 26 stations d'épuration en France qui injectent du biométhane dans le réseau exploité par GRDF au niveau national.

L'UDEP de Grand Chambéry est le premier méthaniseur de Savoie à injecter du gaz 100% renouvelable dans le réseau de distribution public de gaz. L'injection prévue est de **100 Nm³ (nano mètre cube, unité de mesure de la quantité de gaz) de biométhane par heure, soit la consommation moyenne de 36 bus (250 MWh/an)**

L'installation de l'unité de purification de biogaz à Grand Chambéry, les dates clés

2010 – 2014 :

Reconstruction de l'usine de dépollution des eaux usées (UDEP) et développement de la cogénération

2014 :

Évolution réglementaire permettant l'injection de biométhane produit par digestion de boues et graisses issues de stations d'épuration, dans le réseau de distribution de gaz naturel.

2018 – 2021 :

Projet valorisation et injection du biométhane : réalisation des études préalables et complémentaires, consultation des entreprises, réalisation des études d'exécution.

Janvier 2022 :

Début des travaux de construction de l'unité de purification du biogaz en remplacement du système de cogénération.

Mi-Janvier 2023 :

Lancement de la mise en route avec une première injection de biométhane dans le réseau public de distribution de gaz GRDF.

14 mars 2023 :

L'unité de purification de biogaz est officiellement réceptionnée et fonctionne en régime établi..